



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le mercredi 18 septembre 2024

Paiements des aides PAC 2024 : une nécessité dès le 16 octobre !

La Commission européenne vient d'autoriser chaque Etat membre à verser des avances sur les aides PAC plus élevées que le minimum règlementaire. Les agriculteurs pourront recevoir, dès le 16 octobre, 70% de leurs aides directes découplées (aides de base, paiement redistributif, écorégime, aide JA) et de certains soutiens couplés, ainsi que 85% de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), au lieu de 50% et 75% respectivement.

Les actions syndicales de l'hiver dernier ont certainement convaincu la Commission européenne de répondre favorablement à cette demande portée par Jeunes Agriculteurs et la FNSEA. Nous demandons par conséquent à l'Etat français de mettre en œuvre cette avance en temps et en heure, au 16 octobre sans faute, dans un contexte économique particulièrement difficile.

Les récoltes historiquement faibles et la propagation de plusieurs épizooties à un rythme dramatique, frappent en effet de plein fouet l'économie des exploitations qui ont plus que jamais besoin de soutiens à la trésorerie. Cette mesure très attendue par les agriculteurs sera néanmoins insuffisante. Jeunes Agriculteurs et La FNSEA restent pleinement engagés pour que d'autres dispositifs d'allègements de charges et de soutiens à la trésorerie soient mobilisés rapidement.

Enfin, il est inadmissible que les aides de la PAC 2023 ne soient toujours pas soldées sur les comptes de certains agriculteurs. C'est le cas d'une partie des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) ou des soutiens à l'agriculture biologique, pour lesquels les agriculteurs ont engagé volontairement des investissements pour adapter leurs pratiques. L'Etat et les Régions doivent assumer leur responsabilité, quitte à verser une avance de trésorerie sans attendre la fin de l'instruction des dossiers.

Contact Presse :

Antoine Giacomazzo / 07 78 11 69 86 / antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr

Remi Rossi / 07 86 22 90 67 / rrossi@jeunes-agriculteurs.fr